

21 janvier 2013 : Grève des inspecteurs du permis de conduire !

Le SNICA-FO majoritaire (72 %) dans le corps des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière appelle l'ensemble des agents à faire grève à compter du 21 janvier pour une durée de 5 jours reconductible.

La FGF-FO apporte tout son soutien au combat légitime engagé par ces agents publics pour faire aboutir leurs revendications.

En effet, alors même que le permis de conduire reste un outil indispensable pour décrocher un emploi, alors même que le gouvernement affirme vouloir développer sa politique en faveur des jeunes, la réforme des permis de conduire mise en œuvre actuellement est une réforme a minima.

C'est pourquoi, pour assurer un service public de qualité, pour assurer leur mission en toute sécurité et pour garantir une évaluation dénuée de tout objectif quantitatif, le SNICA-FO revendique :

- La généralisation de l'annonce différée du résultat, méthode simple et gratuite, comme cela existe pour le permis voiture, garantissant la sécurité au travail et la sérénité des examens.
- Une formation continue adaptée aux réalités du terrain avec des exercices in situ pour les nouvelles épreuves des permis moto et poids-lourds,
- Des nouvelles modalités d'organisation du travail prenant en compte le temps et les moyens nécessaires à la bonne réalisation des examens (nombre de candidats convoqué par jour, matériel utilisé, etc.).
- L'arrêt des pressions permanentes sur la réussite au permis alors même que les inspecteurs ne font qu'examiner les candidats présentés par les auto-écoles, et exige la suppression de la référence aux comparaisons des pourcentages de réussite des inspecteurs, récemment indiquée dans leur statut particulier.
- La continuité de la prise en compte de leurs sujétions par la revalorisation de leurs primes en 2013.

Pour sa part, la FGF-FO s'inscrit totalement dans le cahier de revendications du SNICA-FO. Elle invite la ministre de la Fonction publique, qui affirme vouloir améliorer la qualité de la vie au travail, combattre tous les risques psychosociaux et arrêter la RGPP et ses objectifs purement quantitatifs, à prendre en compte les revendications du corps des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière.

PARIS, le 21 janvier 2013